



Portrait de branche - Pharmacies d'officine - *Edition 2007*

Introduction/définition

Les données présentées ici concernent les entreprises libérales du secteur des « pharmacies d'officine » (NAF 52.3). Elles sont issues de plusieurs sources concernant :

- **les entreprises libérales et les effectifs salariés** : celles de l'OPCA PL (Organisme paritaire collecteur agréé des professions libérales); la DCASPL (croisement de sources INSEE et DGI) ; le CEP (Contrat d'études prospectives) pharmacie 2006 réalisée par Interface sous la direction de la DGEFP et de la CPNE de la pharmacie d'officine ;
- **les caractéristiques des salariés** (catégories professionnelles, structures d'âge, nature des contrats de travail, etc.) , les données proviennent essentiellement du CEP 2006 de la branche ;
- **les pratiques de formation** : l'OPCA PL.

C'est toujours les données les plus récentes qui ont été utilisées, soit celles concernant 2006 pour les données de l'OPCA PL mais 2004 pour l'INSEE.

1. Les entreprises libérales en 2005 et 2006

Nombre de pharmacies d'officine

Source	Nombre d'entreprises	EFFECTIF SALARIE
Unédic 2006 (52.3A)	22 100	121 636
OPCA PL (2006)	22 919	MOYEN (ETP) ¹ 2006 : 110 594
OPCA PL (2005)	23 086	MOYEN (ETP) 2005 : 109 394

Le nombre de salariés de pharmacies d'officine recensées par le CEP est de 120 000 en 2004 et 22 658 officines, soit une baisse légère du nombre d'entreprises libérales.

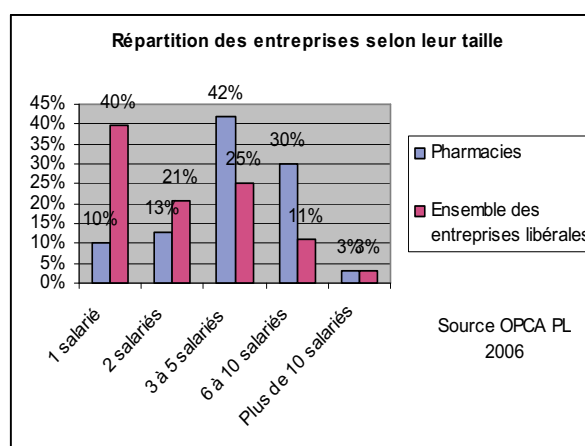
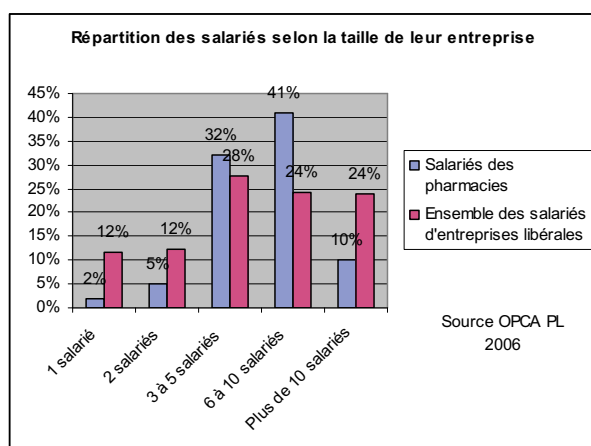
L'unédic compte des établissements au 31/12 tandis que l'OPCA PL dénombre des cotisants sur un an, d'où probablement l'écart sur le nombre d'entreprises libérales.

Le nombre de salariés est concordant : entre 110 600 équivalent temps plein et 121 600 personnes physiques.

Répartition des pharmacies d'officine par taille

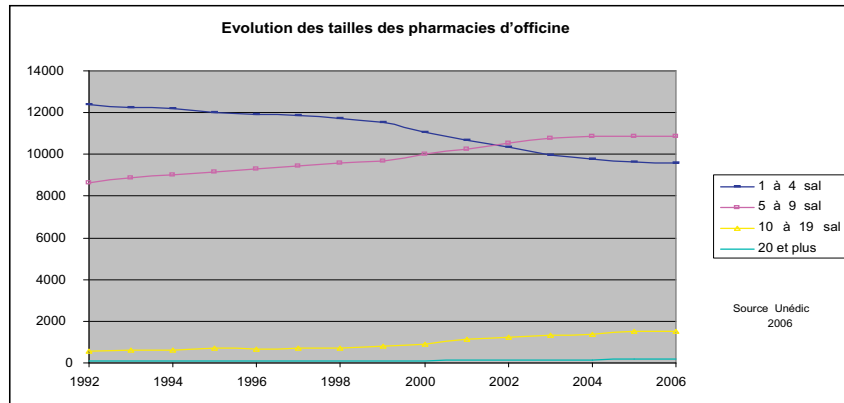
	1 SALARIE	2 SALARIES	3 A 5 SALARIES	6 A 10 SALARIES	SUP A 10 SALARIES	TOTAL
NBRE SALARIES ETP 2006	2 338	6 178	39 246	50 353	12 475	121 636
% salariés 2006	2%	5%	32%	41%	10%	100%
NBRE SALARIES ETP 2005	2 046	5 620	42 676	47 623	11 429	109 394
% salariés 2005	2%	5%	39%	44%	10%	100%
NBRE pharmacies d'officine 2006	2 347	3 089	9 731	6 981	771	22 919
% 2006	10%	13%	42%	30%	3%	100%
NBRE pharmacies d'officine 2005	2 046	2 810	10 821	6 697	712	23 086
% 2005	9%	12%	47%	29%	3%	100%
Evolution du nombre de pharmacies d'officine entre 2005 et 2006	+15%	+10%	-10%	+4%	+8%	-1%

Source : OPCA PL



7% des salariés exercent dans des pharmacies d'officine de 1 ou 2 salariés, contre 24% des salariés des entreprises libérales recensés par l'OMPL. Il y a proportionnellement plus de pharmacies d'officine de 3 à 10 salariés que d'entreprises libérales de l'OMPL. 41% des salariés exercent dans une pharmacie d'officine de 6 à 10 salariés alors que 42% des pharmacies d'officine ont 3 à 5 salariés

¹ ETP : Equivalent Temps Plein, le nombre de salariés en personnes physiques est donc supérieur

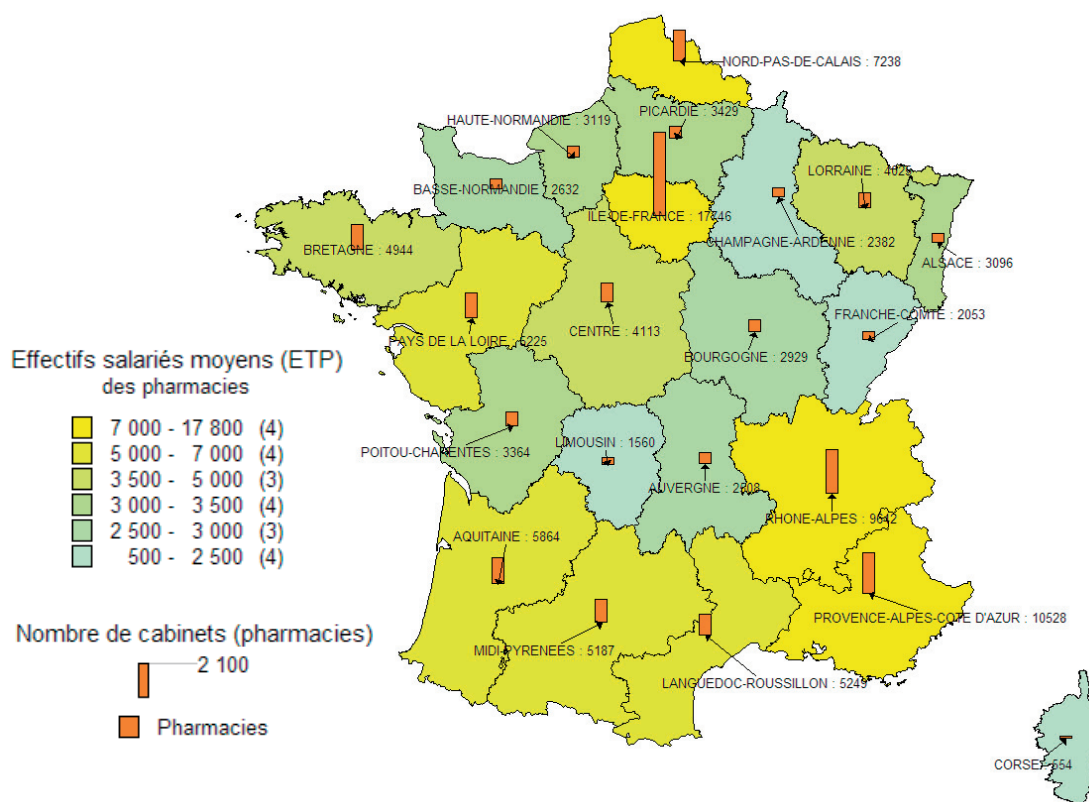


L'évolution du nombre de pharmacies d'officine par taille montre une très légère progression des pharmacies d'officines de plus de 10 salariés, une diminution de celles de moins de 4 salariés et une augmentation de celles de 5 à 9 salariés qui sont, depuis 2002 majoritaires.

Répartition des pharmacies d'officine par région

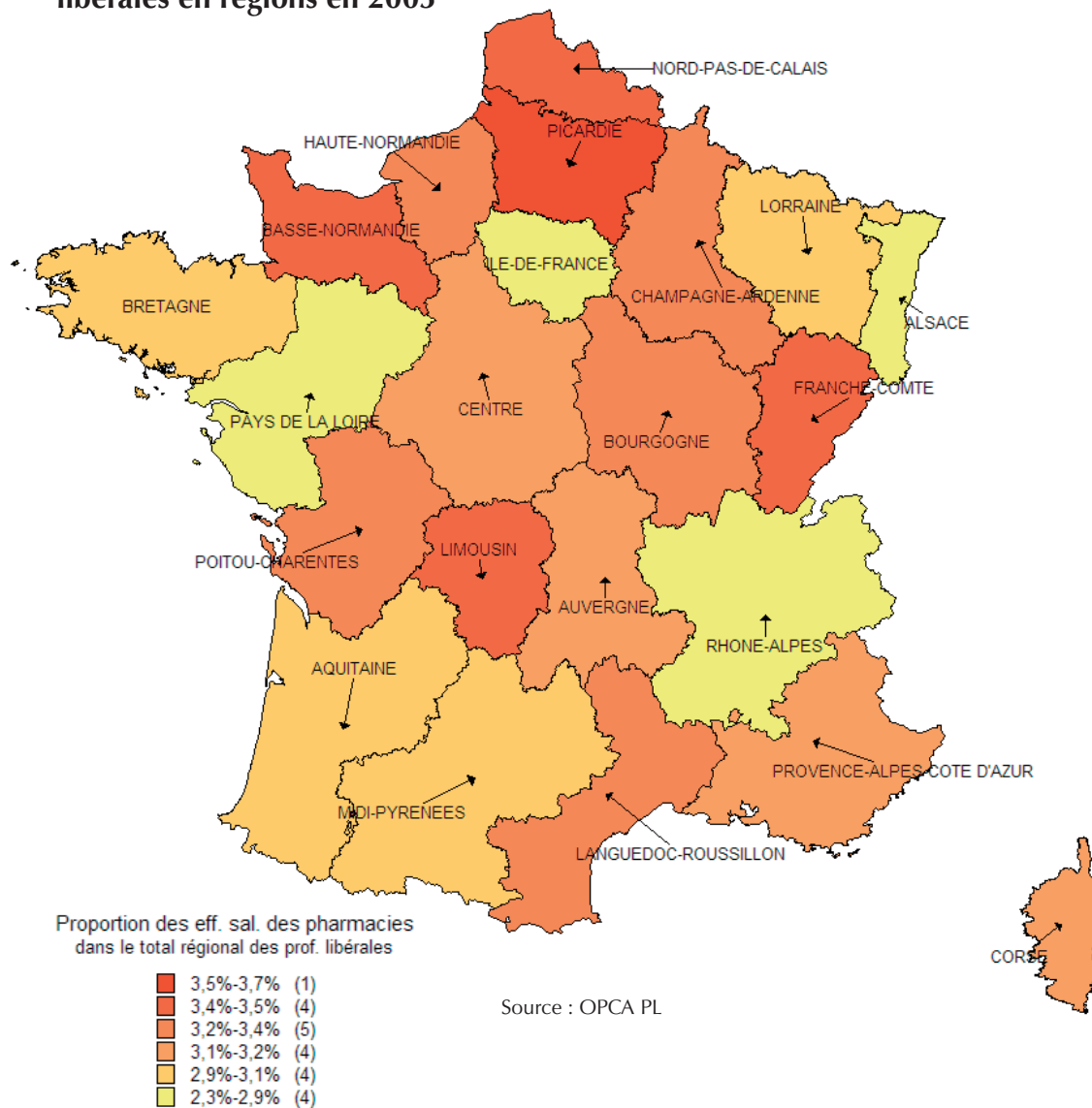
Les grandes régions (Ile-de-France avant tout, puis PACA et Rhône-Alpes) regroupent le plus grand nombre de pharmacies d'officine (un tiers des officines et 35% des salariés). On note également un pôle fort dans l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire) et dans le Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées) ainsi que le Nord. On retrouve là les caractéristiques générales de la démographie française.

Nombre de pharmacies d'officine et de salariés en régions en 2005



En 2005, les pharmacies d'officine représentent 21% des entreprises libérales de l'OMPL. Leur taux est relativement stable (entre 18% et 24%) pour toutes les régions. En revanche, dans des régions relativement peu peuplées (Corse, Limousin, DOM-TOM), la part des pharmacies d'officine dans l'ensemble des professions libérales de l'OMPL est plus élevée (jusque 36% dans les DOM-TOM).

Part des salariés des pharmacies d'officine dans les effectifs des professions libérales en régions en 2005



Poids socio-économique des entreprises

Part des entreprises et des effectifs salariés

En 2004, la branche des pharmacies d'officine comptait environ 23 300 entreprises (source DCASPL). Le secteur représente 7% des entreprises des « activités liées à la santé² ». Par rapport à l'ensemble des activités libérales (recensées par la DCASPL), il représente 4% de l'ensemble des entreprises. Les pharmacies d'officine représentent 0,9% de l'ensemble des entreprises privées.

² Pharmacie, pratique médicale, pratique dentaire, activités des auxiliaires médicaux, Laboratoires d'analyses médicales, et activités vétérinaires.

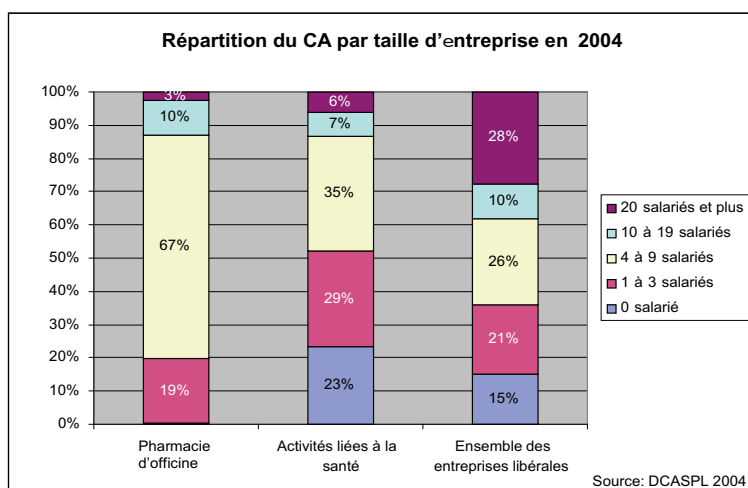
On dénombre 116 600 salariés dans les pharmacies d'officine en 2004 (source DCASPL), soit 37% des effectifs des « activités liées à la santé » (314 100) et 11% des effectifs salariés de l'ensemble des professions libérales (1 087 600). Les salariés de la branche des pharmacies d'officine représentent 0,7% de l'ensemble des salariés des entreprises privées.

Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée

Le chiffre d'affaires 2004 selon la DCASPL représentait 29,6 milliards d'euros soit 1 270 000 euros par entreprise, ce qui est très nettement supérieur à la moyenne des « activités liées à la santé » (221 900 euros) et de l'ensemble des entreprises libérales (284 000 euros). Les pharmacies d'officine représentaient en 2004 42% du chiffre d'affaires généré par les activités liées à la santé et 18% du chiffre d'affaires global des entreprises libérales.

Le taux de valeur ajoutée ramené au chiffre d'affaires (24%) est très nettement inférieur à la moyenne des activités liées à la santé (49%) et de l'ensemble des entreprises libérales (51%). Par rapport à la valeur ajoutée totale des entreprises privées, le poids reste de 0,9% comme le poids en nombre d'entreprises. Ceci signifie, qu'en moyenne, les pharmacies d'officine ont une valeur ajoutée comparable aux entreprises françaises qu'elles soient ou non libérales.

Le chiffre d'affaires moyen est donc de 780 000 euros pour les pharmacies d'officine de 1 à 3 salariés, de 1,4 millions d'euros pour celles de 4 à 9 salariés, de 2,7 millions pour celles de 10 à 19 salariés et de 4,6 millions d'euros pour celles de plus de 20 salariés.



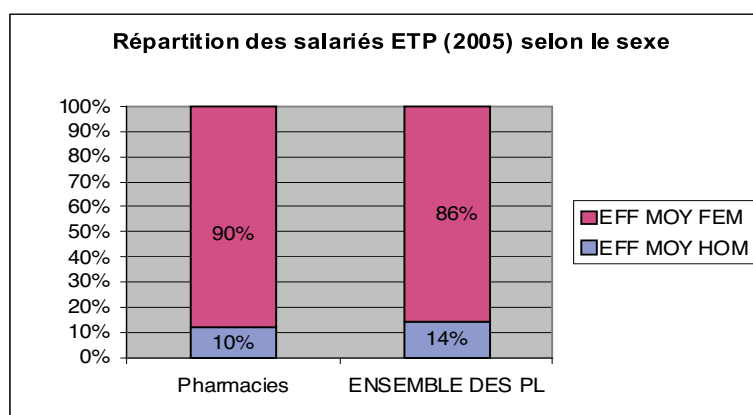
2. Les salariés

Evolution récente du nombre de salariés

APELIB	2005			2006			Evolution	
	EFF MOY HOM	EFF MOY FEM	EFF MOY TOT	EFF MOY HOM	EFF MOY FEM	EFF MOY TOT	val. abs	%
Pharmacies	13 214	96 167	109 394	10 696	99 875	110 594	+1 200	+1%
ENSEMBLE DES PROF.*	53 387	316 421	369 773	52 430	326 241	378 769	8 996	+2%

Comme le mentionne le CEP pharmacie d'officine 2006, le nombre de pharmacies d'officine a tendance à plafonner depuis les années 1990. Entre 2004 et 2005, la taille des pharmacies d'officine a également peu évolué d'où un nombre de salariés stable.

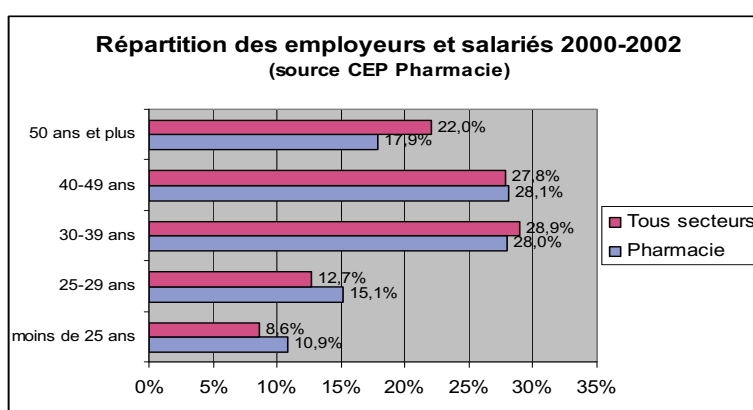
Répartition par sexe



Source : OPCA PL

Comme dans l'ensemble des professions relevant de l'OMPL, **les femmes sont largement majoritaires parmi les salariés de pharmacies d'officine** (près de 90%).

Tranches d'âges



D'après ce tableau, la pyramide des âges est comparable à celle de la population active française, 46% des effectifs (employeurs et salariés) ont plus de 40 ans. On note cependant une part légèrement plus importante des moins de 25 ans et des 25-29 ans dans la pharmacie d'officine.

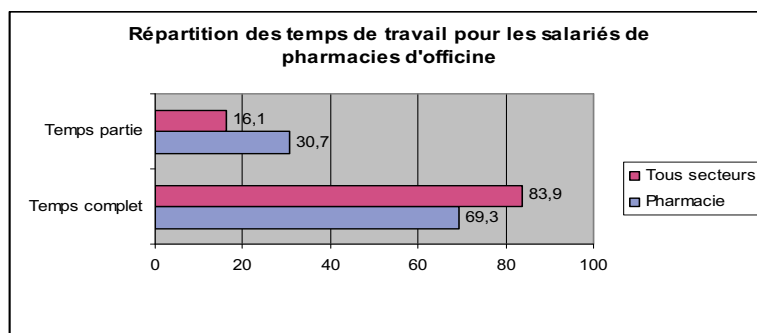
De plus, le CEP des pharmacies d'officine met en évidence un décalage entre la pyramide des âges des pharmaciens-titulaires et celle des salariés.

D'après une étude prospective de la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) parue en octobre 2005, l'âge moyen des employeurs (et leur nombre) devrait augmenter jusqu'en 2015 puis décroître (avec les départs en retraite) et se stabiliser à horizon 2030, retrouvant le même niveau qu'en 2005.

Types de contrats : CDI, CDD, emplois aidés

85% des salariés sont en CDI. Les contrats stables sont largement majoritaires, près de 15% des salariés sont en CDD (source enquête CEP) et cela correspond à une augmentation rapide et récente, par contre l'intérim est négligeable.

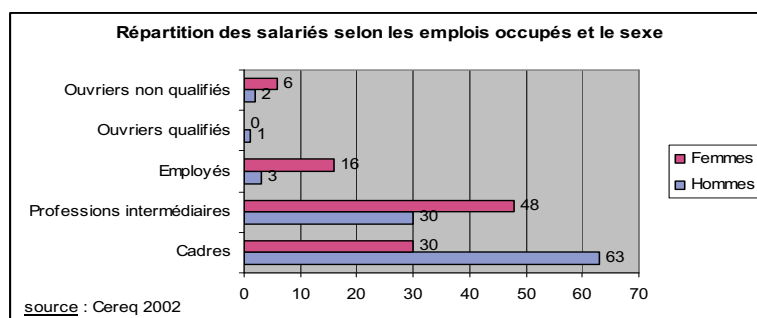
Temps plein/temps partiel



30,7% des salariés exercent à temps partiel, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de l'ensemble du secteur tertiaire. Cependant, d'après l'enquête CEP 2006, **le temps partiel est choisi dans 80% des cas.**

Quoique relativement faible, le temps complet reste largement majoritaire dans le secteur des pharmacies d'officine.

Catégories socio-professionnelle



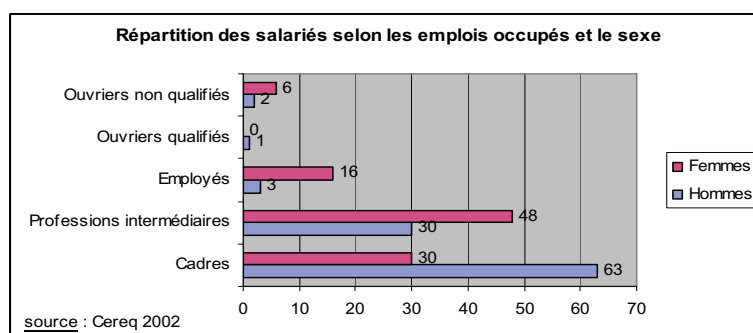
La proportion de cadres est élevée chez les hommes (63%). Pour les femmes, c'est surtout les professions intermédiaires (48%) qui prédominent.

On trouve assez peu d'emplois ouvriers que ce soit chez les hommes ou chez les femmes.

D'après le CEP 2006, les 120 000 salariés occupent les fonctions suivantes :

- 24 000 pharmaciens adjoints
- entre 50 000 et 60 000 préparateurs en pharmacie
- 35 000 employés (32 700 d'après l'enquête CEP répartis comme ci-après)
 - 10 400 personnels d'entretien
 - 6 700 rayonnistes
 - 4 700 vendeurs
 - 4 400 secrétaires
 - 2 000 comptables
 - 1 200 conditionneurs
 - 3 300 autres (aides préparatrices, responsables marketing, responsables achats, administratifs)

Mobilité professionnelle, mouvements de main d'œuvre



En ce qui concerne le niveau des entrées/sorties dans la profession, d'après les données Cereq 2002 :

l'ancienneté moyenne dans la branche des pharmacies d'officine se rapproche de celle « tous secteurs confondus ».

L'enquête CEP 2006 tendrait à montrer un accroissement des « moins de 5 ans » (50%) au détriment des « plus de 10 ans » (31%) car le turn-over augmenterait (il est, d'après l'enquête, plus faible dans la pharmacie d'officine que pour l'ensemble des secteurs).

Une partie du turn-over est liée à l'importance des démissions (37% des sorties de pharmacies d'officine contre 22% tous secteurs).

Points à retenir

- Le nombre d'entreprises et de salariés a augmenté jusque dans les années 90. Le nombre d'entreprises s'est alors stabilisé tandis que le nombre de salariés a continué à augmenter jusque dans les années 2000. La concentration des pharmacies d'officine semble se poursuivre doucement.
- **Le secteur est composé à 72% d'entreprises libérales ayant de 3 à 10 salariés.**
- Les grandes régions qui comptent le plus d'entreprises et de salariés sont l'Île-de-France, Rhône-Alpes, et PACA.
- En proportion, la part des salariés des pharmacies d'officine est plus élevée que dans l'ensemble des entreprises libérales de l'OMPL en Picardie, Franche Comté, Limousin, et Basse-Normandie.
- La profession est très féminisée (pour les salariés).
- Les salariés sont titulaires en majorité de CDI.
- Une partie du turn-over est liée à l'importance des démissions (37% des départs de pharmacies d'officine contre 22% « tous secteurs »).

3. Les pratiques de formation

Nombre de stagiaires et nombre d'heures de formation

	Diplômant ou certifiant		Non diplômé ou non certifiant		Ratio du nombre d'heures par stagiaire	
	nbre de stagiaires	heures	nbre de stagiaires	heures	diplômé ou certifiant	non diplômé ou non certifiant
Pharmacies	2 244	1 159 016	14 262	203 174	516*	14
%	14%	85%	86%	15%		
OMPL	10 224	3 271 629	42 790	1 082 727	320	25
%	19%	75%	81%	25%		

* Ce « 516 heures » recouvre deux logiques de formation très différentes : d'une part 1455 Brevets de préparateur en pharmacie à 800 heures et d'autre part, 708 diplômes universitaires d'environ une centaine d'heures.

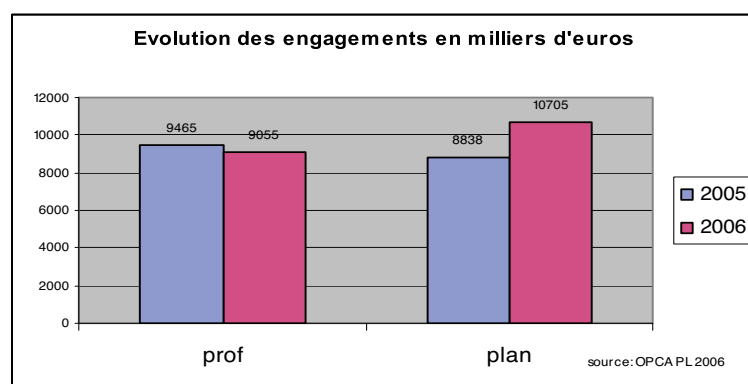
Globalement, les salariés des pharmacies d'officine représentent en 2006 31% des stagiaires et des heures effectuées, alors qu'ils rassemblent 29% des effectifs salariés recensés par l'OMPL. Cela traduit un taux d'accès à la formation dans la moyenne des salariés de l'OMPL. On observe que les formations diplômantes sont **plutôt longues**, elles représentent 85% des heures contre 75% pour la moyenne des professions libérales de l'OMPL.

Pour avoir une idée globale des formations de la branche, il faut ajouter **plus de 10 000 formations au brevet de préparateur en pharmacie en apprentissage**, ce qui double presque l'effort de formation dans la branche et change radicalement l'équilibre entre diplômé ou certifiant et non diplômé ou non certifiant.

Taux d'accès à la formation

	Taux d'accès homme	Taux d'accès femme	Taux d'accès H/F
Pharmacies	18%	15%	15%
Ensemble OMPL	23%	13%	14%

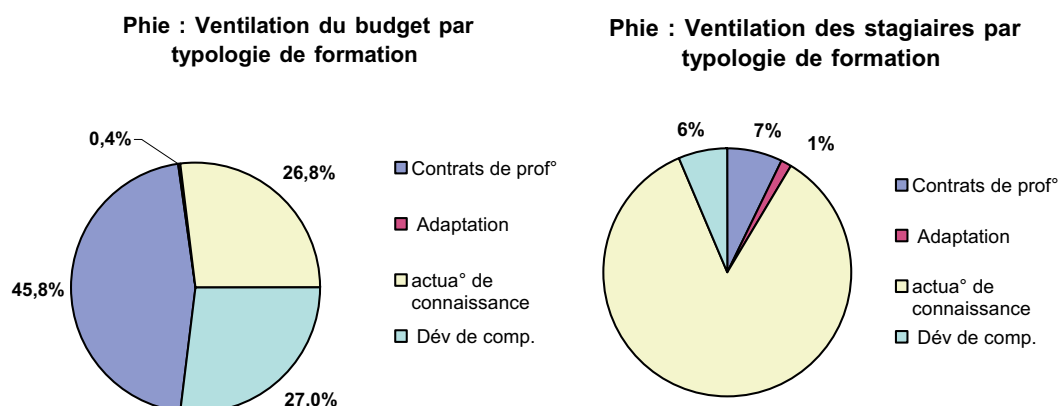
Chiffres calculés à partir des données de l'OPCA PL 2006



Le taux d'accès à la formation est dans la moyenne de celui des professions libérales de l'OMPL. Par contre, il est le plus important de la branche santé de l'OMPL.

Plus que dans d'autres branches, les salariés des pharmacies d'officine interviennent dans le cœur de métier. Le taux d'accès en formation reste légèrement inégalitaire entre les hommes et les femmes mais nettement moins que pour l'ensemble des professions libérales de l'OMPL. Bien sûr, lorsqu'on intègre les formations en apprentissage, le taux d'accès à la formation augmente de près de 10%.

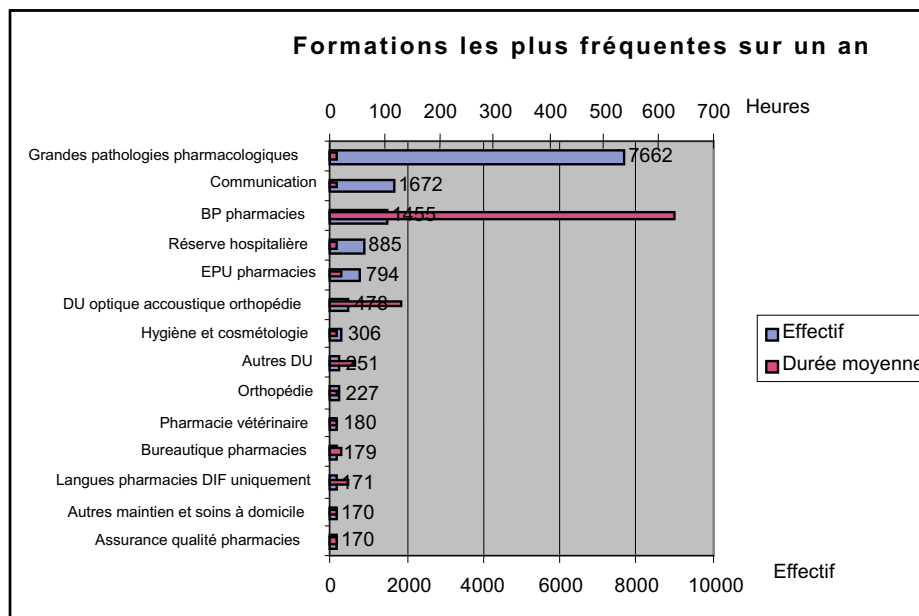
Le nombre de stagiaires est passé de plus de 13 000 à plus de 16 000, soit 23% d'augmentation. A cela correspond une baisse légère (-4%) des engagements sur les contrats de professionnalisation et une hausse importante (+21%) des engagements sur le plan. En fait, les prises en charge de la formation ont été libéralisées avec la fin des quotas limitant la formation dans les grandes pharmacies d'officine. De plus, l'augmentation de la taille moyenne des pharmacies d'officine facilite l'organisation des départs en formation.



Répartition par types de dispositifs : plan, périodes, contrats

Les salariés des pharmacies d'officine suivent très peu de formations d'adaptation (moins de 1% des stagiaires et du budget contre plus du quart pour l'ensemble des professions libérales). En revanche les formations d'actualisation sont plus nombreuses (86% alors qu'elles représentent autour de 55% des stagiaires pour les autres professions libérales de la santé).

Les formations de la branche pharmacie d'officine sont de très loin les plus nombreuses de la branche santé. Chaque thème de formation attire plus de 100 personnes (par session de 15 en général). On retrouve l'ensemble des formations diplômantes parmi les 20 formations les plus fréquentes. La formation la plus courante, qui concerne 3157 personnes en 2006 (soit 2,5% des salariés) est une formation aux pathologies et actualisation des connaissances pharmaceutiques, il s'agit d'une formation d'une journée ; viennent ensuite les formations diverses (nutrition, phytothérapie, maintien à domicile, etc..) dont la durée est de 4 jours puis la formation aux techniques de communication dont la durée est de 14 heures.



Pour l'année 2006, les 10 948 stagiaires souhaitant obtenir le brevet de préparateur en pharmacie en apprentissage se répartissent en 7 892 préparant le BP en 2 ans, 1 052 le préparant en 3 ans, et 939 redoublants. Un millier prépare d'abord un bac pro ou un BEP CSS.

BP1	BP2				Redoublants	BEP CSS	BAC PRO	TOTAL
2 ans		BP1	BP2	BP3	2 et 3 ans			
		3 ans						
3 889	4 003	340	381	331	939	656	409	10 948
							dont 318 dont 326 en officine	

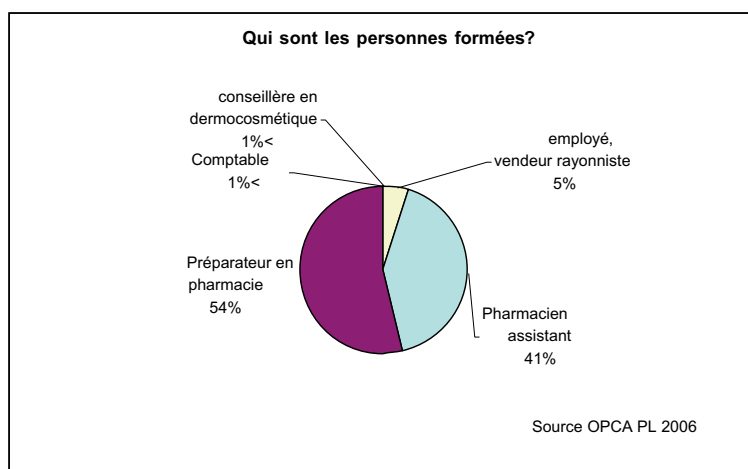
Profil des personnes en formation (hors apprentissage)

Source : OPCA PL	Nombre de stagiaires par catégories socio-professionnelles et sexe						
	Employé		Cadre		Total		
	H	F	H	F	H	F	TOTAL
Pharmacies	814	8 907	1 133	5 652	1 947	14 559	16 506
%	5%	54%	7%	34%	12%	88%	100%
Ensemble OMPL	6 057	32 259	3 954	7 575	11 907	41 107	53 014
% OMPL	11%	61%	7%	14%	22%	78%	100%

La catégorie des femmes-cadres est sur-représentée par rapport à la moyenne OMPL (34% des stagiaires contre 14%). **Le taux de formation parmi les cadres est spécifique de cette branche.** Il pourrait encore augmenter avec la hausse de l'obligation de formation.

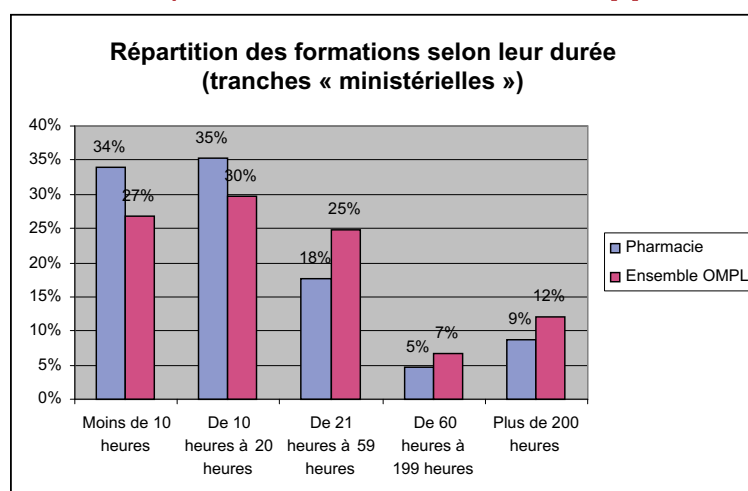
	-26 ans		26 ans à 44 ans		45ans et +		TOTAL
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb
Pharmacies	2 745	17%	10 318	63%	3 443	21%	16 506
Ensemble OMPL	9 445	18%	31 522	59%	12 047	23%	53 014

Les taux d'accès par âge pour les salariés des pharmacies d'officine sont proches de ceux de l'ensemble des professions libérales OMPL. Si l'on ajoutait les bénéficiaires de l'apprentissage, le taux de moins de 26 ans augmenterait nettement.

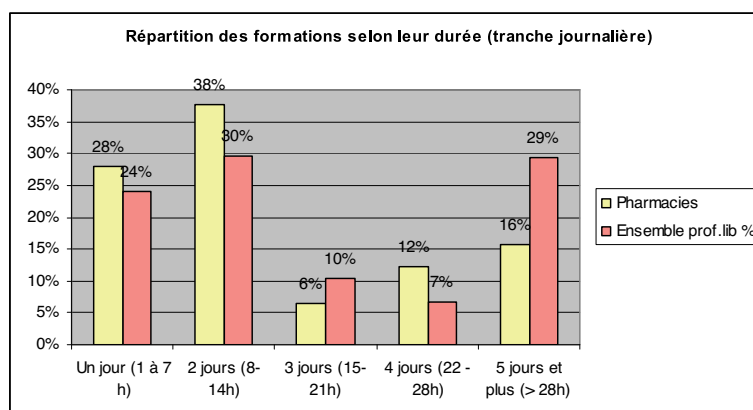


Les personnes formées sont à 54% des préparateurs en pharmacie, à 41% des pharmaciens assistants et pour 5% des vendeurs/rayonnistes.

Durée moyenne de formation (hors apprentissage)



La grande majorité des actions de formation sont de courte durée (69% durent moins de 20 heures). Très peu durent plus de 5 jours (16% contre 29% pour l'ensemble des professions libérales de l'OMPL).



La formation au brevet de préparateur en pharmacie dure 800 heures réparties sur deux ans lorsqu'elle s'adresse aux titulaires du baccalauréat scientifique et 1200 heures réparties sur trois ans lorsqu'elle concerne les titulaires d'un autre baccalauréat.

Points à retenir

- **Les formations sont majoritairement des formations non diplômantes ou non certifiantes**, mais les formations diplômantes sont souvent très longues : il s'agit pour l'essentiel de brevets de préparateur en pharmacie préparés par l'apprentissage.
- Les actions d'actualisation des compétences sont plus fréquentes que la moyenne de l'OMPL.
- Le taux de formation des cadres est spécifique de cette branche.
- Les femmes cadres formées sont majoritairement pharmaciennes assistantes.